

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	26 (2000)
Heft:	1
Artikel:	Les catégories de la migration : enjeu social ou référent identitaire?
Autor:	Poglia Miletì, Francesca
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-814786

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CATÉGORIES DE LA MIGRATION : ENJEU SOCIAL OU RÉFÉRENT IDENTITAIRE ?¹

Francesca Poglia Miletì

Institut de Sociologie et de Science Politique
Université de Neuchâtel

L'immigré dont on parle [...] n'est, en réalité, que l'immigré tel qu'on l'a déterminé ou tel que le discours qu'on tient sur lui l'a constitué. Plus que tout autre objet social, l'immigré est fondamentalement déterminé par la perception qu'on en a.

Sayad, 1982, 62

1. Les catégories de l'altérité : un enjeu social

Cet article traite des catégories et des noms que l'on utilise pour parler des personnes migrantes et leurs enfants. Après une brève – et très générale – incursion théorique sur la construction des catégories, nous nous attachons à présenter les résultats d'une étude empirique dont l'analyse porte sur les discours des individus quant aux termes qui les désignent en tant qu'«immigrés» et «immigrés de deuxième génération».

En effet, les catégories et les noms que l'on utilise pour identifier les individus migrants, loin d'être anodins, sont chargés de fortes significations symboliques, sociales et affectives. Non pas parce que «les étrangers font problème», comme on s'évertue à le répéter dans certains milieux, mais parce que les noms qui les désignent, fondés sur le rapport à l'étranger construit historiquement dans un contexte national donné, sont au centre de relations et d'enjeux complexes, le plus souvent conflictuels. C'est ainsi qu'outre la fonction de classer, de simplifier et de rendre l'environnement social intelligible à l'individu, le processus de catégorisation sociale² et les catégories³ qui en résultent font partie

1 Cet article s'inspire de résultats et d'analyses déjà parus (Poglia, 1993; à paraître).

2 Une définition synthétique de la catégorisation sociale peut être : «Processus qui tend à ordonner l'environnement en termes de catégories : groupes de personnes, d'objets, d'événements (ou groupes de certains de leurs attributs) et à leur donner un nom» (Tajfel, 1972, 279). Le choix de cette définition se justifie par sa concision mais n'affilie pas pour autant notre réflexion à celle de l'auteur.

3 Nous n'entrons pas ici dans la très intéressante question que pose le concept de catégories pour les sciences sociales. Pour cela, se référer, entre autres, à l'ouvrage de Fradin et al. (1994).

de – ou font, cela dépend des points de vue – la réalité qu’elles désignent: elle en sont la représentation et par là même contribuent à la modeler constamment. Ainsi, la légitimité accordée aux différentes catégories sociales, et partant aux groupes de personnes qu’elles désignent, sont corrélatives des relations de pouvoir qui adviennent dans le champ au sein duquel les premières sont produites et utilisées.

Il en découle que le discours sur l’immigré⁴, l’étranger, l’ethnique, le réfugié, – en un mot : l’Autre – porte avec lui de fortes connotations idéologiques, culturelles, émotionnelles et relève – et révèle – d’enjeux sociaux qui peuvent être définis en termes de pouvoir, d’intégration, de reconnaissance sociale ou d’identité à revendiquer dans l’arène politique par exemple. Il en est de même pour toute dénomination qui est partie d’un système de significations et qui implique une nomenclature issue d’une situation sociale déterminée, à son tour agissant sur l’émergence et la transformation des définitions et de l’être au monde des ensembles sociaux. C’est pourquoi, les catégories de pensée et du langage, mais aussi le fait même de catégoriser et de classer, constituent des enjeux sociaux importants dans la mesure où ils concernent la dénomination d’un individu ou d’un groupe et par conséquent sa position et son rôle dans une société.

Emergeant dans un contexte de relations minorité-majorité (dominé-dominant ?), les critères qui permettent d’identifier puis de distinguer l’immigré du non-immigré sont donc dialectiquement liés aux hiérarchies évaluatives et normatives produites dans ce type d’environnement social. Cela est d’autant plus vrai lorsque les questions de migration et ses corollaires animent le débat public, portant ainsi à la lumière la dimension conflictuelle sous-jacente aux systèmes de classification. On pense, par exemple, au terme d’immigré de deuxième génération que l’on a commencé à beaucoup employer alors que la question de l’intégration se faisait jour au devant de la scène politique et visait une éventuelle naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers en Suisse. Parler de travailleurs immigrés⁵ revêt à l’heure actuelle une toute autre connotation que celle qui avait cours dans les années 70–80, à l’époque des votations sur les initiatives xénophobes. Il en va de même avec les termes de requérant d’asile ou de réfugié, utilisés dans le langage courant, derrière lesquels se

⁴ Nous avons pris le parti de ne pas utiliser de guillemets pour rendre compte des catégories qui nous intéressent parce que la distinction entre les catégories de pensée ou du langage (en général exprimées par des guillemets) et les catégories de personnes qu’elles désignent (souvent exprimées sans guillemets) n’est pas évidente. De nombreux auteurs ont tendance à utiliser des guillemets pour indiquer que la catégorie est une construction de l’esprit ou une étiquette, mais certains termes en sont étrangement épargnés : on parle de l’«immigré» mais du Suisse alors que tous deux sont des catégories construites socialement, même si au trauers de processus différents.

⁵ Pour Sayad le terme travailleur immigré relève du pléonasme étant donné que l’immigré est, par définition, lié au travail (Sayad, 1991).

profilent les prises de positions idéologiques et politiques relatives au «problème des réfugiés».

Certes, nommer a pour but d'identifier l'individu dont on parle ou de le compter comme l'affirme la statistique⁶; il n'en reste pas moins qu'en lui attribuant un nom, on contribue à rendre légitime la définition que l'on a de lui, qui plus est quand la nomination advient au sein d'institutions officielles ou est le fait de personnes dont le statut et le point de vue sont reconnus comme légitimes. Dire qui est l'Autre, c'est par conséquent aussi dire – et lui dire – ce qu'il doit être, et comment il doit se comporter à la place qu'on lui assigne. En d'autres termes, cela revient à l'inscrire dans un système de classement qui par son caractère normatif et prescriptif le situe par rapport à autrui mais aussi institue ce qui le *différencie* d'autrui.

Si, pour tout un chacun, la division du monde social en catégories semble aller de soi, c'est parce que les différences sur lesquelles se fondent ces mêmes catégories subissent un processus de naturalisation. Elles sont légitimées par des instances ou des personnes qui ont le pouvoir de faire reconnaître leur vision du monde⁷, ce qui a pour conséquence de faire apparaître les différences comme naturelles et normales. Ces différences – auxquelles on accole volontiers l'adjectif culturel pour parler des populations immigrées – contribuent le plus souvent à orienter les relations entre les groupes ou les individus allant même jusqu'à attiser ou justifier des conflits existants. A n'en pas douter, une des formes les plus discriminantes de ce type de catégorisation advient quand on attribue à un individu ou à un groupe une étiquette relative à des caractéristiques connotées négativement. On le sait, l'efficacité sociale d'un stigmate (Goffman, 1975) est telle qu'elle peut conduire à un traitement différencié (exclusion, discrimination, extermination ...) à l'égard d'une communauté dans son ensemble⁸, il n'est par conséquent jamais neutre de procéder à la classification d'objets ou de groupes sociaux dans des catégories, et de les désigner par des noms spécifiques.

Les vocables d'émigré ou d'immigré se rapportent à toutes les représentations de la migration et conjointement à tout ce qu'implique la gestion au quotidien de deux mondes sociaux, culturels et relationnels différents. Se positionner par rapport à ces termes revient, pour les personnes touchées, à exprimer une part de ce qu'elles sont et ce qu'elles ont vécu. Pour le sociologue, c'est l'occasion

⁶ Faire de la statistique, c'est diviser le monde en catégories et par conséquent en proposer une certaine vision.

⁷ Nous pensons par exemple aux actes de nomination ou d'institution dont parle Pierre Bourdieu (1982, 1984 ...), aux processus d'institutionnalisation décrit par Lenoir (1989) ou au processus de catégorisation intergroupe qu'étudient les psychologues sociaux (entre autres Doise, 1984).

⁸ Voir à ce propos l'exemplaire ouvrage de Norbert Elias ([1965] 1997).

de saisir les enjeux que constituent des catégories et des termes communément usités. Rarement cependant, des études se sont penchées sur la réaction des individus concernés; c'est pourquoi nous nous proposons dans cet article de comprendre comment les termes d'émigré ou d'immigré⁹ et par extension celui de deuxième génération (d'immigré) sont perçus par la population concernée, en l'occurrence des Italiens vivant à Neuchâtel.

2. Les processus de catégorisation sociale et la dynamique identitaire

Si la catégorisation sociale a pour rôle de systématiser, d'ordonner, d'actualiser des valeurs, d'imputer un sens à l'action et de définir la place des individus dans la société, c'est l'un des processus qui régit les relations entre les personnes et les groupes et qui contribue à la formation des représentations sociales. Le sentiment d'appartenir à certains groupes ainsi que la signification émotionnelle et évaluative qui en découle sont, entre autres, définis à partir de la catégorisation qui, structurant l'environnement de l'individu, implique une distinction entre son groupe et les autres.

Dès lors, la définition d'un groupe social ne revêt réellement de sens que si elle est confrontée ou comparée avec d'autres groupes en fonction des rapports de pouvoir, de distinction, etc. entre communautés partageant le même espace au sein d'une collectivité politique et nationale. La position d'un groupe et le pouvoir qu'il a d'imposer sa vision du monde et de sa place dans la société, apparaît de manière plus ou moins positive, plus ou moins attractive selon que ses membres détiennent ou non le contrôle des ressources liées à la vie économique, sociale, politique et culturelle (Martiniello, 1993).

Si classer autrui – lui assigner une place dans une catégorie et lui donner un nom – c'est lui attribuer une identité, cela concourt aussi à construire sa propre identité¹⁰. Cela revient à se classer soi-même dans la mesure où lorsqu'une personne porte un jugement sur autrui, elle le fait en fonction de son propre groupe d'appartenance ou de référence, action qui la situe automatiquement

9 La distinction entre les termes d'émigré et d'immigré a été peu évoquée par nos interviewés. Quant à nous, nous considérons la distinction classique et pour parler de notre population nous utilisons plutôt le terme immigré car cette dernière a été interviewée dans la région d'accueil.

10 S'il est vrai que le concept d'identité est un concept fourre-tout et subit parfois d'acerbes critiques, il n'en reste pas moins que son utilisation permet une flexibilité - du fait même de ce flou définitionnel - que d'autres concepts n'ont pas. C'est pourquoi nous choisissons de l'employer ici. Rappelons, néanmoins que nous considérons l'identité comme plurielle, relationnelle, situationnelle et s'inscrivant dans un processus dynamique qui évolue à tous les niveaux : intraindividuel, interindividuel, entre l'individu et les groupes et entre groupes.

dans le champ des relations sociales. Les individus d'un même groupe social partagent dans une certaine mesure des représentations semblables; cependant, en vertu de la diversification des domaines et des institutions sociales et puisque l'appartenance groupale de chaque individu est multiple (la famille, le travail, les loisirs etc.), chaque individu construit des représentations qui lui sont propres. Aussi, chaque personne conditionnée par ses propres schèmes de classification, son statut, ses appartenances sociales et son vécu catégorise le monde qui l'entoure de manière plus ou moins singulière. Pour notre propos, cela signifie qu'un même terme peut être perçu différemment selon les individus qui s'en saisissent.

Que l'identité soit qualifiée de culturelle, collective ou individuelle, elle ne résulte pas d'un consensus; elle est un champ-clé essentiellement conflictuel, en constante négociation. En admettant comme Taboada-Leonetti que l'identité se construit «par le mouvement dialectique d'intériorisation et de contestation de la situation d'interaction qui définit les places de chacun et les identités complémentaires» (Taboada-Leonetti, 1990, 47), on peut affirmer que la catégorisation sociale constitue un élément essentiel du processus de «définition de soi». Dans cette perspective, on peut définir l'identité comme le produit d'un constant mouvement de va-et-vient entre identité attribuée et identité pour soi. C'est en ce sens que l'identité d'un individu reste, elle aussi, indissociable des enjeux et des rapports sociaux qui le dépassent.

La relation entre identification et auto-identification, entre identité attribuée et identité subjectivement ressentie se joue sur un mode dialectique dans la mesure où la réalité subjective d'un individu doit être confirmée, complètement ou en partie, explicitement ou non, par des «*significant others*» (Berger et Luckmann, 1986)¹¹. Dans des termes empruntés à Claude Dubar, «l'identité pour soi et l'identité pour autrui sont à la fois inséparables et liées de façon problématique. Inséparables puisque l'identité pour soi est corrélative d'Autrui et de sa reconnaissance» (Dubar, 1991, 110).

La reconnaissance de ce que l'on est passe donc par les noms que l'on emploie pour se dire et dire l'autre. C'est une des raisons pour laquelle la catégorisation et la dénomination ont un impact considérable sur les individus. Les personnes immigrées et leurs enfants appartenant à la population abruzzaise de Neuchâtel ne peuvent, eux non plus, rester indifférents aux possibles noms qu'on leur attribue. Ils drainent avec eux toute la kyrielle des significations et des définitions attachées à la migration et ils font intervenir les questions, les contradictions ou les revendications propres à la problématique identitaire. Ils

¹¹ La valeur que l'on attribue au jugement d'un «autre significatif» est variable, elle dépend par exemple du degré d'intimité ou de l'importance qu'on accorde à cet agent social.

incitent les individus à s'interroger sur leurs allégeances, sur leur rôle dans la société «d'accueil» et sur leur statut de membres d'une communauté «minoritaire». Pour en parler, les individus mettent en place des stratégies que nous avons qualifiées d'identitaires.

3. Les stratégies identitaires

Kastersztein, entre autres, démontre «qu'une des finalités stratégiques essentielles pour l'acteur est la reconnaissance de son existence dans le système social, ce qui implique à la fois que le système lui reconnaissse son appartenance et une place spécifique et qu'il ressente subjectivement cette reconnaissance» (Kastersztein, 1990, 32). Parler de stratégies dans le cadre d'un discours sur l'identité découle d'une vision du monde au sein de laquelle les acteurs sont capables d'agir sur leur propre définition de soi, aptes à se présenter et à exprimer des appartенноances culturelles ou nationales, par exemple, en termes de choix. Stratégies «qui sont le résultat d'élaborations individuelles et collectives des acteurs et expriment dans leur mouvance, les ajustements opérés au jour le jour, en fonction de la variation des enjeux qu'elles suscitent et des ressources de ceux-ci» (Taboada-Leonetti, 1990, 49). Plus concrètement, on peut dire qu'adopter une stratégie, c'est mettre en avant un «pôle de cristallisation» dans une situation donnée qui peut être défini en termes de marqueur identitaire, à savoir d'un élément qui pour la personne revêt momentanément une pertinence supérieure aux autres pour la définition de soi.

Quant au concept de stratégie identitaire proprement dit, l'éclairage proposé par Claude Dubar est en même temps relativement général et suffisamment complexe pour qu'il constitue un outil d'analyse opératoire. Les stratégies identitaires sont : «Le processus que l'individu adopte pour diminuer l'écart entre l'identité pour autrui et l'identité pour soi [...], la construction des identités se joue donc bien dans l'articulation entre les systèmes d'actions proposant des identités virtuelles (attribuées) et les «trajectoires vécues» au sein desquelles se forgent les identités «réelles» auxquelles adhèrent les individus» (Dubar, 1991, 115).

L'analyse des discours de notre corpus tend à démontrer qu'il existe effectivement un jeu (au sens stratégique mais aussi au sens d'une recherche d'ajustement) quant à la définition de soi en tant qu'immigré. Le constat général est le suivant : les individus adoptent des stratégies identitaires différentes selon le «*contexte thématique du discours*» ou la projection imaginaire qu'il suscite, en rendant saillant les caractères jugés les plus efficents dans la situation,

ceci tout en maintenant «un noyau dur relativement stable de leurs propres caractéristiques identitaires» (Kastersztein, 1990, 32).

4. L'enquête

Les résultats présentés dans cet article ne constituent qu'un des aspects de la recherche interdisciplinaire qui a vu collaborer l'Université de Neuchâtel et celle de Teramo en Italie¹². L'objet de cette dernière était de rendre compte du mouvement migratoire entre Neuchâtel et la région des Abruzzes¹³. Le corpus d'enquête, soumis au regard de disciplines différentes et abordé sous l'angle de diverses thématiques comprend les personnes d'origine abruzzaise vivant à Neuchâtel. La population interviewée est constituée d'une cinquantaine d'individus répartis en 8 familles, qui ont été choisis en fonction de 3 variables : le statut socioprofessionnel, la mobilité en terme de migration (migration simple, multiple) et la génération (première ou deuxième génération selon la définition officielle). Les données ont été recueillies au moyen d'entretiens individuels approfondis. On compte par ailleurs quelques entretiens collectifs.

4.1 *La pluralité des représentations*

A l'issue de notre analyse, il est indéniable que si la catégorisation et les catégories qui en résultent participent au jeu social, elles constituent également des enjeux qui touchent de près les individus. Le caractère polysémique des termes en question exprime fortement les enjeux sociaux sous-jacents aux catégories employées pour décrire la population migrante. Confrontée à ces catégories, toute personne touchée tend à manipuler une pluralité de significations et de représentations de l'immigration en lui conférant une valeur et un sens adaptés au propos tenu. En fonction de l'enjeu perçu dans la discussion c'est une des multiples représentations qui est prise en compte et utilisée pour construire les catégories jugées opératoires pour la définition de soi dans le contexte en question.

En situation d'entretien et lorsque de ce fait le chercheur n'a accès qu'aux discours des individus, la signification, l'utilisation et l'appréciation accordées à un certain terme varient relativement au thème discuté. Le «*contexte thématique du discours*» est le concept que nous utilisons pour désigner les éléments qui

12 Voir publication (Di Nicola et Py, 1993).

13 Les Abruzzes constituent, en importance de population, la cinquième région d'origine des Italiens de ce canton.

interviennent à un certain moment du discours et qui appellent un certain enjeu pour la définition de soi de l'interlocuteur. Ces éléments sont les suivants :

- la situation ou la scène décrite ou imaginée (car elle n'est pas toujours explicitée),
- les acteurs en jeu, qu'ils soient exprimés verbalement ou non, (individus, collectivités ou institutions)
- les catégories nominales en cause et leurs différentes définitions et représentations.

Dans tout contexte thématique, le locuteur met en scène une situation dans laquelle il est un acteur parmi les autres et au sein de laquelle il joue un rôle particulier (celui d'observateur externe, de narrateur ou de sujet). Ce faisant, il fait référence à d'autres acteurs (souvent des autres significatifs) auquel il attribue un discours ou un jugement qu'il estime important. Ce jugement, ajouté aux convictions du locuteur, permet de faire une évaluation de la situation et des enjeux qu'elle comporte et d'employer les catégories nominales les plus appropriées au contexte thématique en question.

Pour répondre à l'enjeu que produit cette situation imaginaire, le locuteur adopte des stratégies discursives qu'il estime adaptées en fonction de son vécu, de l'image qu'il veut présenter de lui, de sentiments, etc. Un terme peut donc appeler plusieurs enjeux différents. Les principaux *enjeux* que nous avons repérés dans notre corpus sont :

- le sentiment de correspondance entre une définition du terme et le vécu de la personne,
- la reconnaissance d'une identité spécifique,
- le refus d'être étiqueté,
- une certaine marge de liberté dans l'affirmation de soi.

C'est ainsi qu'un même terme peut recouvrir des sens différents selon le contexte thématique du discours dans lequel il est utilisé (lui-même défini par l'enjeu, les acteurs etc.). Précisons enfin que le «contexte thématique du discours» et les enjeux y relatifs doivent à leur tour être contextualisés. Il s'agit de tenir compte d'une part des objectifs de la recherche dans lesquels sont menés les entretiens et d'autre part des modalités d'interaction communicationnelle entre les intervenants, à savoir le chercheur et la personne interviewée.

5. Qu'est-ce qu'un immigré ?

5.1 Définition générale ...

L'analyse des entretiens révèle une concordance dans les propos des individus lorsqu'ils fournissent une définition de l'immigré générale et plutôt descriptive, ne se sentant pas personnellement impliqués. Le terme se trouve, par contre, investi d'une myriade de significations lorsqu'il apparaît comme un enjeu social lié à une définition identitaire, au centre de regards croisés entre plusieurs groupes sociaux. Des réactions multiples et variées apparaissent alors dans les discours, le langage devient plus nuancé, parfois incohérent, voire contradictoire. Ces contradictions reflètent l'ambivalence et l'ambiguïté d'appartenir à une catégorie dont la connotation sociale apparaît très souvent comme négative. En effet, on dénote des définitions, des images-types et surtout des jugements de valeur différents selon l'intention qu'un individu a de revendiquer ou non son appartenance à la catégorie des immigrés.

Lorsque nous avons demandé à nos interlocuteurs, y compris à ceux qui appartiennent à ladite deuxième génération d'immigrés, de répondre à la question : «*Qu'est-ce qu'un émigré ou un immigré ?*», nous avons obtenu des définitions concises et relativement précises. L'analyse des discours met en lumière l'existence d'un consensus : la personne immigrée-type se caractérise par une mobilité géographique motivée par des besoins économiques. Autrement dit, «*l'émigré, c'est quelqu'un qui quitte son propre pays pour aller trouver des ressources économiques dans un autre pays*» (jeune homme de deuxième génération¹⁴⁾.

Les primo-migrants reconnaissent et admettent faire partie de la catégorie. Dans ce contexte, «*être immigré*» revêt un sens descriptif et est ressenti comme dépourvu de tout caractère négatif. Les stratégies adoptées diffèrent de celles que nous présenterons ultérieurement alors que le terme immigré est ressenti comme une étiquette plutôt stigmatisante. Lorsque les répondants sont amenés à préciser leurs propos et à expliciter ce qu'ils entendent par ce terme, ils quittent le niveau général et globalisant pour s'exprimer de manière plus personnelle, s'appuyant sur leur propre expérience migratoire, le cas échéant sur celle de leurs parents. Ils nuancent l'affirmation de leur appartenance à la catégorie quand les enjeux qui se cachent derrière le phénomène de la catégorisation sociale les concernent. Ils prennent par exemple conscience des connotations sociales, parfois négatives, qu'emprunte le concept d'immigré.

14 A défaut de mieux, nous utilisons le terme «deuxième génération» pour indiquer que la personne est née ou/et a grandi en Suisse, bien que ce terme soulève de nombreuses interrogations.

Quant aux personnes qui appartiennent à la deuxième génération, elles refusent d'être définies en termes d'immigré. Par ailleurs, si elles font dépendre l'appartenance de leur famille à la catégorie selon le contexte thématique du discours; elles manifestent néanmoins d'un sentiment de solidarité envers leurs parents et les immigrés en général. A la question : «*Vous sentez-vous un(e) émigré(e) ?*», les réponses ressemblent à celle-ci : «*Par rapport à ma vie non, mais par rapport à la vie de mes parents oui, alors admettons qu'ils disent quelque chose de mal, moi je défendrai (les immigrés) parce que mes parents le sont, mais sinon moi franchement je me sens pas vraiment concernée puisque je suis née ici*» (jeune fille de deuxième génération).

C'est donc une marque de loyauté et de respect pour la population d'où l'on tire son origine que d'exprimer de la solidarité envers les immigrés. De plus, l'histoire d'une migration difficile, le racisme subi par leurs parents – obstacles qu'ils estiment aujourd'hui surmontés – font réagir spontanément les jeunes.

En résumé, on peut affirmer que les discours qui laissent place à une réaction positive et à l'expression de sentiments d'appartenance envers la population immigrée se situent à un niveau collectif et symbolique, n'impliquant pas un fort degré d'investissement personnel ou affectif : l'enjeu dans l'affirmation de qui on est reste relativement faible. Nous allons voir cependant que les réactions de rejet sont d'autant plus nombreuses et argumentées dans des situations («contextes thématiques du discours») où les individus ressentent le terme immigré comme une étiquette ou une attribution négative.

5.2 *Deux conceptions de l'immigration*

Si la théorie postule une relation dialectique entre des catégories sociales exprimées par le langage et les enjeux sociaux qu'elles impliquent pour les individus concernés, encore faut-il que l'observation lui donne raison pour que l'interprétation puisse acquérir une certaine pertinence. L'enquête semble dans ce cas faire écho aux quelques éléments théoriques avancés en début d'article : les personnes qui affirment vouloir «*s'intégrer*» en Suisse ne tiennent pas le même discours et ne réagissent pas de la même manière face aux termes d'immigré que celles dont le projet de vie se centre principalement sur un retour dans le pays d'origine.

Les différentes représentations de l'immigré et la façon dont nos interlocuteurs en parlent sont liées à leur vision du monde. Cette dernière est, en partie, subordonnée à la réinterprétation qu'ils font de leur propre parcours de vie. La perception de soi dans le passé, l'idée que l'on se fait de sa place dans le présent et la projection de soi dans l'avenir (souvent exprimées avec une certaine

cohérence mais pas forcément) sont des éléments structurants de la grille de décodage de l'environnement social. Le vécu et les projets d'avenir participent à la perception et à la compréhension de la réalité observable par l'individu et lui permettent, entre autres, d'attribuer un sens à ses expériences présentes et futures. Pour notre propos, cela signifie que la perception qu'une personne a de l'immigration en général est étroitement liée à son propre parcours, son vécu et ses pratiques migratoires, ou le cas échéant, à ceux des membres de sa famille. C'est pourquoi, non seulement les représentations de l'immigré dépendent de variables telles que le statut socio-économique, le niveau d'instruction et les appartenances groupales, mais aussi à la dynamique biographique. L'évaluation conférée à la migration est le fait d'une interprétation ou d'une réinterprétation de la trajectoire passée en fonction du vécu présent et des anticipations de l'avenir.

Dans ce cadre d'analyse, nous sommes parvenus à dégager des stratégies familiales – c'est-à-dire un type de stratégie propre à chaque famille – dans la mesure où l'on constate une certaine homogénéité dans la manière de penser et de parler au sein des familles interviewées. Ce constat est d'autant plus intéressant que les entretiens ont été menés individuellement. Ces formes de stratégies familiales de la migration peuvent être classées en deux tendances :

- «*On est venu ici pour faire le sacrifice de travailler*» : Les familles qui appartiennent à cette catégorie ne manifestent pas un grand intérêt à discuter les concepts d'immigré ou d'émigré et présentent une vision de l'immigration principalement subordonnée à la raison économique et professionnelle.
- «*Nous on voulait vivre ici agréablement*» : Les familles que nous avons regroupées dans la deuxième tendance réagissent plus vivement aux notions de migrant, d'immigré ou d'émigré, dont l'utilisation est contestée selon les situations. Par ailleurs, leur vision de l'immigration tend à valoriser l'intégration de l'immigré dans la société d'accueil.

5.2.1 «On est venu ici pour faire le sacrifice de travailler»

Les personnes appartenant à la première tendance sont très peu enclines à débattre des différents concepts qui nous occupent ou à exprimer des avis inhérents aux questions d'identité, par exemple¹⁵. Ces hommes et ces femmes donnent une définition de l'immigré, dans laquelle il se reconnaissent par

¹⁵ Par souci de cohérence avec la thèse que nous avançons, force est d'admettre que ce comportement ne peut être généralisé et que d'autres situations peuvent être plus propices à l'expression de ce type de sentiments que les entretiens d'enquête. Toutefois, l'analyse faites sur d'autres thématiques que celles traitées ici ainsi que celles menées par d'autres chercheurs de l'équipe tendent à corroborer cette conclusion.

ailleurs, qui fait intervenir d'un côté le thème du travail et de l'autre celui du provisoire.

L'élément central et récurrent dans le discours est le travail; c'est lui qui justifie d'avoir quitté son pays d'origine, sa famille, «*sa terre*» en somme. Il fait le lien entre l'émigré et l'immigré et oriente le projet de vie vers une ascension sociale : élévation du niveau de vie, construction de *la maison*¹⁶, etc. Cette perception de la migration appréhende, comme l'écrivait Sayad, les immigrés comme n'ayant de raison d'être au sein de la société d'immigration que celle que leur donne le travail qu'ils accomplissent (Sayad, 1982). L'immigré est lié voire subordonné au travail comme par définition, par la définition qu'on donne de lui et par celle qu'il se donne lui-même en tant qu'immigré justement. A y regarder de plus près, on comprend que cette représentation enferme l'étranger dans une description qui, d'une part, l'éloigne de tout ce qui ne se rapporte pas au champ professionnel et de l'autre renvoie implicitement sa présence à une durée indéterminée mais de toute façon provisoire.

Ces personnes demeurent fidèles à leur projet de vie (migratoire si on peut dire) de départ : émigrer en Suisse, y travailler puis retourner vivre aux Abruzzes après avoir théârisé une certaine somme d'argent. Cet état d'esprit – construire la maison au pays d'origine – n'est pas exceptionnel, il est au contraire caractéristique de la majorité des immigrés; ce qui différencie cette population c'est qu'elle y reste fidèle. En effet, le séjour en Suisse, qui dure depuis plus de vingt ans pour la plupart des primigrants, est décrit comme une étape provisoire dont l'objectif principal est de *gagner de l'argent* afin d'améliorer ou tout au moins d'assurer sa situation économique future aux Abruzzes. Souvent, le parcours migratoire est exprimé en terme de sacrifices. «*Les premières années, la vie était dure pour tout le monde. On est venu ici, si on avait été riche on serait resté chez nous! On a travaillé, moi et mon mari. Peu à peu, on s'est installé, on est venu pour faire le sacrifice de travailler, parce que sinon on restait chez nous*

En résumé, l'immigration et par analogie les critères qui permettent de définir l'immigré se fondent sur le travail et sur l'idée du provisoire. Toutefois, ce n'est pas un provisoire sans espace-temps; c'est un provisoire qui infiltre un projet de vie enraciné dans le passé pour construire l'avenir, qui relie deux espaces distincts. Et c'est justement cet avenir-là qui tarde à venir, parce que maintenant «*on est habitué ici*», parce que les enfants vont à l'école, ... mais qui un jour se concrétisera par le retour «*pour toujours*» aux Abruzzes. Pour les membres de ces familles, les liens affectifs avec leur village d'origine son-

16 Pour une étude sur l'importance et la signification donnée à la maison par cette même population, se référer à Dubey (1993).

très marqués, les relations avec la famille élargie sont étroites et les voyages aux Abruzzes fréquents : «*A peine on peut s'enfuir on y va (aux Abruzzes)*» (femme de première génération).

L’Italie, et en particulier les Abruzzes, occupent une place importante dans l’esprit de ces femmes et de ces hommes, comme d’ailleurs pour la plupart des immigrés. Même s’ils ne sont pas en mesure de déployer quotidiennement des activités dans leur région d’origine, cette dernière est très présente dans leur imaginaire, en particulier sous la forme d’un projet de retour. C’est qu’ils mènent une «double vie» (Allemann-Ghionda, Meyer Sabino, 1992, 48) dont la particularité est la scission entre l’imaginaire et la réalité vécue, entre l’idéal et le quotidien. Ils parviennent de la sorte à concilier un imaginaire affectif tourné vers les Abruzzes, des valeurs qu’ils affirment proches de celles de la région d’origine et des pratiques quotidiennes valorisées par la société d’accueil. Le décalage se situe au niveau d’un vécu imaginaire et symbolique qui se nourrit de deux espaces temporels qui ne pourront jamais se superposer dans la réalité.

Relativement à la question du retour, les attitudes des enfants diffèrent entre elles. Tout en se déclarant bien intégrés à Neuchâtel, certains jeunes sont en accord avec le projet parental. «*C'est clair, de voir les vacances et puis de vivre tout le temps, c'est peut-être différent, mais j'ai toujours dit qu'un jour ou l'autre j'aimerais quand même bien y retourner*» (jeune fille de deuxième génération). D’autres en revanche refusent de suivre leurs parents en Italie. «*J'ai dit j'aimerais bien rester en Suisse, je pars pas en Italie. Eux (les autres membres de la famille), ils voudraient partir en Italie, je suis la seule à vouloir rester ici*» (jeune fille de deuxième génération).

En résumé, l’image de l’immigré qui se dégage de ce premier point de vue ne semble pas être connotée négativement, ni positivement d’ailleurs. Cette notion est comprise dans son acception formelle telle qu’elle a été définie plus haut, elle suscite peu la discussion et n’est pas remise en cause. Il faut dès lors se demander pourquoi la question des catégories de l’immigration ne constitue pas un enjeu important pour ces familles alors qu’elle l’est pour d’autres. Compte tenu du corpus et des informations à notre disposition, nous sommes en mesure d’avancer deux types d’explications.

La première se rapporte à la définition donnée à l’immigration au niveau macro-social. Les représentations liées à la catégorie immigré qui sont – implicitement – imposées par la société d’accueil trouvent un écho dans ce que les individus ont vécu et projettent de vivre. Ils se vivent et se voient comme travailleurs provisoires : un provisoire qui dure et qui, en réalité n’en est pas un car au quotidien tout est mis en place pour vivre dans la société suisse.

La seconde est relative à l'enjeu qui est perçu lorsque ces personnes utilisent le terme immigré. La volonté de s'installer à Neuchâtel sur le long terme étant moindre, les représentations stigmatisées et négatives ne constituent pas des enjeux importants, elles ne sont pas perçues comme gênantes. Dans la mesure où le projet d'avenir se situe dans un autre milieu social, il importe peu que la dénomination implique une reconnaissance sociale diminuée. Si les personnes ont montré une forme d'indifférence au fait qu'on utilise certains noms pour les définir, c'est parce que le contexte thématique du discours a toujours – le plus souvent implicitement – fait référence au pays de résidence. Ce sont les Suisses qui constituent les acteurs principaux de la situation et ne semblent pas représenter des «significants others» en mesure de transformer ces termes en un enjeu identitaire pour les locuteurs. Cependant, afin de tester la validité de notre cadre d'analyse, il aurait fallu pouvoir recueillir les réactions à ce terme en contextualisant le discours dans le pays d'origine. Dans ce cas de figure et à supposer que notre interprétation soit exacte, les stratégies devraient s'agencer autour de l'enjeu que constitue la migration du point de vue des personnes restées aux Abruzzes. La reconnaissance (de son identité, de ses spécificités, etc.) qui passe aussi par les dénominations utilisées et à laquelle peut s'attendre un émigré dans son pays d'origine constituerait probablement un enjeu central.

5.2.2 «*Nous on voulait vivre ici agréablement*»

La seconde catégorie analytique regroupe des familles dont la conception de l'immigration privilégie l'idée d'intégration et ses corollaires dans le pays d'accueil. En effet, lorsque l'enjeu social est ancré dans le pays d'immigration – volonté d'être intégré et d'acquérir certains droits, revendication d'une identité propre – se dessine la tendance de suivre des stratégies plus agressives que lorsque les projets de vie s'orientent vers un retour au pays. On s'attarde sur les concepts d'immigré ou d'émigré en cherchant à les définir ou à les redéfinir, à les rejeter ou à les accepter pour la définition de soi, selon le contexte de l'interaction verbale. Les termes en question semblent complexes et difficiles à manipuler pour ces personnes qui sont attentives aux enjeux qui les concernent directement et qui perçoivent le jeu des diverses représentations et significations sous-jacentes.

Avant d'exposer de manière plus détaillée les différentes stratégies qu'adoptent ces familles pour se situer par rapport au concept d'immigré, aux causes et aux modalités attribuées au phénomène général de la migration, nous jugeons utile de mettre en lumière des variables d'ordre objectif qui permettent de mieux comprendre l'interprétation que cette population donne de sa propre trajectoire migratoire. Ceci, sans pour autant conclure à l'existence d'une relation causale entre ces dernières et le type de conception de la migration qui sera

explicité plus loin. Les familles que nous avons rattachées à cette deuxième tendance présentent au moins une des caractéristiques suivantes :

- un des conjoints est né à ou a passé la plus grande partie de sa vie à Neuchâtel;
- la famille a vécu l'expérience du retour aux Abruzzes durant une période qui varie de deux à dix ans selon les cas, mais est revenue vivre à Neuchâtel;
- la famille possède une maison ou un appartement à Neuchâtel;

Il est intéressant de relever ces trois types de variables dans la mesure où elles contribuent à affiner le profil des personnes qui attribuent à la migration un sens qui rompt avec la version classique. Le fait d'être né à Neuchâtel, par exemple, indique que les périodes de socialisation primaire et de scolarisation ont eu lieu en Suisse, périodes durant lesquelles se mettent en place les mécanismes qui participent à la construction d'un savoir collectif et à l'acquisition de pratiques actualisables et reconnues dans un certain contexte social. Précisons que relativement à l'âge, les personnes qui sont nées en Suisse ne sont pas forcément plus jeunes que les primo-migrants.

Pour les familles qui ont vécu l'expérience d'un séjour plus ou moins long aux Abruzzes, la signification conférée au retour, et partant à la migration, est modifiée. Le retour n'est plus idéalisé ou mythifié, il correspond à des expériences concrètes, qu'elles aient été positives ou négatives : le rêve de vivre à nouveau au pays d'origine s'estompe. Dès lors la décision de revenir habiter en Suisse nous est le plus souvent présentée comme le résultat d'un choix, même lorsque ce sont des problèmes d'ordre professionnel, familial ou de réinsertion qui ont motivé le deuxième départ pour Neuchâtel.

L'acquisition d'une maison ou d'un appartement à Neuchâtel atteste d'une part d'une situation économique plutôt favorable et d'autre part témoigne de la volonté de s'insérer dans le tissu social régional pour un certain temps (ou un temps certain).

A la différence des raisons citées par les familles classées dans la première tendance, les causes qui sont attribuées à la migration sont présentées comme des décisions personnelles. Si changer de pays, a été motivé par la nécessité de subvenir à ses besoins ou d'améliorer sa situation économique, il semble que cela soit également né du désir de changer d'horizon et de vivre d'autres expériences que celles possibles dans le pays d'origine. «*A nous [sur nous] tout le monde avait un avis négatif, on devait pas partir de notre famille. On était bien quand même. Tout le monde disait, tu vas laisser ton père tout seul, qu'est-ce que ça va être ? mais nous, on avait envie de faire autre chose que de travailler la terre*» (homme de première génération).

Le contexte économique difficile des années 50 à 70 dans la région agricole des Abruzzes a fortement contribué à l'émigration massive des Abruzzais vers la Suisse, état de fait que reconnaissent les interviewés. Cependant, la justification donnée à la migration s'appuie sur des arguments qui valorisent l'aspect aventureux de l'expérience et sur un choix de vie qui puisse offrir une alternative à celle menée jusqu'alors aux Abruzzes. En conséquence, les années vécues en Suisse ne sont pas dépeintes comme une période de sacrifices afin de construire *la maison*, mais comme participant aux diverses étapes qu'constitue la vie. «*Mais de toute façon quand on est venu là avec mon mari, on est pas venu avec l'esprit qu'ont en général les migrants qui viennent ici, par exemple les gens viennent ici pour gagner un peu d'argent, pour faire une maison en Italie, puis après repartir tout de suite, tandis que nous on s'était marié, on était venu ici pour travailler, puis nous on voulait vivre ici agréablement notre ... [vie], c'était pas notre idée, vite la maison et partir, c'était pas du tout ça*» (femme de première génération).

Les individus de la deuxième catégorie décrivent leur parcours migratoire et leur situation sociale comme le résultat de décisions et de choix personnels, individuels ou familiaux; il s'ensuit une conception de l'immigration qui valorise le libre arbitre et considère l'homme comme étant maître de son destin, capable d'agir sur le cours de sa vie et sur son environnement. Les personnes rencontrées expriment ainsi le désir de vivre au présent en profitant des avantages qu'offre le pays d'accueil, à savoir des loisirs ou des services publics qu'ils jugent plus performants qu'en Italie. Compte tenu de ces dernières remarques, il est bon de rappeler que pour une partie des familles s'exprimant de la sorte, le retour s'est soldé par un «échec», ce qui assurément les incite à valoriser la vie en Suisse.

L'intégration, c'est-à-dire la participation active à la vie sociale locale et la fréquentation de personnes suisses est jugée comme une valeur positive. Les jeunes appartenant à ces familles ne manquent pas d'affirmer que leurs parents fréquentent de nombreux Suisses et qu'ils maintiennent parallèlement une culture et une identité italiennes. Dans ce contexte, les expressions utilisées sont de nature plus revendicative que chez les personnes regroupées dans la première tendance. La question des droits des étrangers en Suisse, aux niveau civique, social ou professionnel, revient de manière récurrente dans les discours : la grande majorité des individus interrogés estime normal de pouvoir profiter, à Neuchâtel, d'une égalité de traitement avec la population indigène puisqu'elle est régie par le même droit fiscal. Ce qui, de fait, n'est pas encore le cas.

Si la première catégorie reprenait à son compte l'équation *immigré = travailleur*, cette dernière conception de la migration rend compte de l'opposition *national/non-national* justifiée par la loi et qui permet, comme le précise Sayad,

de ramener toutes les autres discriminations à cette opposition fondamentale (Sayad, 1982, 71).

Bien que les enjeux des termes ne soient pas perçus de la même manière par tous, on constate que les logiques d'argumentation adoptées au niveau individuel font écho à la manière dont la question migratoire est problématisée dans le contexte suisse. Un exemple : l'intégration est l'enjeu par excellence de la gestion en matière de migration et des populations étrangères en Suisse¹⁷; dans les entretiens, il ressort qu'au niveau individuel, aussi c'est un argument récurrent pour l'élaboration des stratégies identitaires. Certains objecteront que la correspondance entre niveau macrosocial et microsocial s'explique par l'immanence des problèmes liés à l'intégration lorsqu'on aborde les questions migratoires. Néanmoins, s'il est vrai que l'insertion d'une population dans un tissu social pose des questions importantes, sa problématisation – c'est-à-dire sa constitution en problème social – varie d'un contexte national à l'autre.

Nous avons montré au cours d'une recherche précédente¹⁸ que les immigrés Mexicains aux Etats-Unis, qui présentent sur certains aspects des similitudes avec la migration italienne ne parlent pratiquement jamais d'intégration. Ils utilisent pour parler d'eux les catégories ethniques (hispaniques) et raciales (de couleur), en plus de celles qui indiquent leur appartenance à la communauté mexicaine (Chicano, Mexican, Mexican-American). Leur relation à la société d'accueil ne se présente pas comme un moment dans le continuum de l'intégration; elle se caractérise par l'expression d'appartenances ethniques ou raciales, voire nationales. Cette perspective comparative tend à prouver que la manière dont une société voit ses étrangers se retrouve dans les grilles de décodage et d'interprétation des individus. Cette petite parenthèse, outre que d'illustrer ce que l'on vient d'affirmer tend à confirmer l'importance d'étudier le phénomène migratoire sous un angle relationnel pour mieux comprendre l'articulation entre le niveau macrosocial et le niveau microsocial.

5.3 *Le refus de l'étiquette*

Une des conclusions que nous sommes en mesure de tirer à ce stade de notre développement est la suivante : les personnes dont la migration est plutôt exprimée comme un choix, refusent énergiquement d'associer leur famille à une image de l'immigré caricaturale et connotée négativement. Le critère

¹⁷ Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler les nombreuses études qui s'attachent à décrire l'intégration ou le parcours d'intégration des immigrés mais aussi les développements politiques actuels qui s'orientent vers l'élaboration d'une loi en matière d'intégration. (Voir CFE, 1996).

¹⁸ Voir Poglia (1997).

générationnel n'est pas significatif, car ce qui importe en premier lieu dans ce contexte, c'est de sauvegarder une identité familiale favorable; ce type de réaction se rencontre, en effet, chez les parents et les enfants. Tout en refusant la dénomination d'immigrés en raison de l'inadéquation entre cette dernière et l'interprétation de leur propre parcours migratoire, on ne décèle aucune négation de leur appartenance italienne. Leurs revendications de pouvoir vivre en tant qu'Italiens en Suisse n'en sont pas amoindries; bien au contraire, le fait de refuser d'être associés à cette catégorie leur permet de sortir du schéma paupériste de l'immigration et d'orienter leurs pratiques sociales en fonction d'une vision plus positive.

Il existe donc un lien entre processus d'attribution et enjeux sociaux, individuels et identitaires, et il mérite d'être précisé : lorsque l'enjeu relatif au contexte thématique du discours se rapporte à une potentielle reconnaissance sociale ou identitaire, la personne prend conscience de l'impact parfois négatif de la catégorisation. Autrement dit, dans les situations où les individus aspirent à une reconnaissance sociale de leurs propres spécificités – pouvoir affirmer une origine et des appartenances nationales italiennes, concilier les pratiques culturelles italiennes avec celles de la région d'accueil – et un traitement égalitaire, ils reconnaissent les différentes images de l'immigré et adoptent parallèlement des stratégies qui leur semblent opératoires dans ce contexte.

Quand toutefois, il ne leur est plus possible de s'identifier à une catégorie par trop stigmatisée, ils s'efforcent de s'en distinguer.

Il est intéressant de constater que l'argumentation mise en place pour réfuter ce qu'ils considèrent comme une étiquette se fonde sur des images de l'immigré à connotation plutôt négative. Ils refusent d'être classés dans la catégorie générale des immigrés et remettent en cause la pertinence des caractéristiques qui lui sont généralement attribuées : statut socio-économique défavorable, intégration difficile, comportements et pratiques sociales jugés négatifs ou marginaux. C'est ainsi que considérant ces critères de classification comme très peu conformes à leur situation personnelle ou familiale, ils expriment la volonté de s'en distancer.

Cependant, le terme d'immigré n'est pas remis en cause systématiquement, comme on pourrait le penser au prime abord. Les définitions ne sont pas radicalement modifiées mais sont présentées comme inadéquates pour exprimer son identité. La principale stratégie développée ici consiste à manipuler les représentations admises de l'immigré dans le but de se distinguer et de se mettre en valeur. Pour ce faire, on considère de nouveaux critères afin d'établir les différentes catégories d'immigrés auxquelles on estime adhérer.

Le moyen adopté pour cela est la constitution – au niveau des représentations – de sous-groupes ou sous-catégories au sein de la catégorie plus large des immigrés. A partir des critères jugés dépréciatifs, les individus construisent des sous-catégories moins prestigieuses auxquelles ils démontrent ne pas appartenir. En modifiant leur schéma de typification, ils rendent ainsi plus manifestes les différences entre individus à l'intérieur de la catégorie générale des immigrés et expriment parallèlement un jugement positif sur leur famille et leur personne. C'est pourquoi, en réponse à un phénomène de catégorisation qui dérange, ils adoptent de nouvelles grilles de lecture de la réalité entraînant un processus classificatoire qui les valorise.

La volonté de répondre au phénomène d'étiquetage et d'agir sur l'appartenance catégorielle se traduit par des stratégies qui aboutissent à la création de sous-catégories fondées pour l'essentiel sur des critères de trois ordres :

- le statut social et économique;
- l'intégration sociale;
- l'ancienneté de l'immigration italienne.

5.3.1 La sous-catégorie fondée sur le critère du statut social et économique

Pour construire les nouvelles catégories, on reprend les critères qui sont liés à des représentations communes voire à des stéréotypes de l'immigré. La première forme d'argumentation est relative au refus d'identifier sa propre famille à l'immigré qui vit dans une situation précaire et dont le niveau social, économique et écolaire est bas. «*Quand j'étais jeune fille, le migrant je le voyais, dans mon image, peut-être que dans les livres on voyait ça, un bonhomme avec un manche à balai sur l'épaule avec un petit machin attaché (...) je disais moi jamais je voudrais faire le migrant dans ma tête (...) c'est drôle hein moi qui ne voulais jamais faire le migrant ? Non, non, je me sens pas du tout migrant*» (femme de première génération).

Cette femme recourt à une image de caricature pour décrire le migrant-type. Tout en parlant, elle prend conscience d'avoir elle-même «fait» la migrante et donc de pouvoir être considérée comme telle. Une ambiguïté se glisse alors dans son discours. Elle parvient, et c'est là tout le paradoxe, à se différencier de la catégorie décrite ici en niant tout sentiment d'appartenance alors qu'elle y fait tout de même référence, en précisant par la suite à quel type de migrants elle s'identifie : «*On est des oiseaux migrateurs*». Jolie métaphore qui indique d'une part qu'elle a fait un aller-retour entre les Abruzzes et Neuchâtel et qui de l'autre évoque son désir de transmettre une image positive d'elle-même et de sa famille, réinterprétant ainsi son parcours migratoire de manière positive.

Cet extrait montre que des contextes thématiques du discours peuvent se chevaucher sans qu'ils soient toutefois explicités ou exprimés au niveau verbal. Le terme migrant recouvre successivement des définitions et des représentations différentes qui impliquent un enjeu à chaque fois différent lui aussi et qui amènent le locuteur à se positionner par rapport aux contextes thématiques du discours rentontrés.

Une autre forme d'argumentation, rencontrée surtout chez les jeunes, oppose l'image d'un immigré de bas statut socio-économique et de ce fait mal considéré, à la réussite sociale, toute relative cependant, de leur famille à Neuchâtel. Cette argumentation peut prendre la forme suivante : «*C'est comme par exemple ici en Suisse les premiers Italiens qui sont venus ici c'était vraiment les illettrés. Vraiment les personnes d'un niveau intellectuel, je dis pas qu'elles étaient bêtes, mais elles n'avaient pas fait beaucoup d'école. Donc, au début les Italiens ils étaient pas aimés parce que c'était vraiment comme on dit le troisième choix*

Dans l'extrait qui précède, la jeune fille tente d'expliquer l'origine des représentations sociales négatives de l'immigré. Parallèlement, elle insiste sur la réussite de sa propre famille qui se distingue de la catégorie des immigrés de «troisième choix». Dans le même ordre d'idées, il est intéressant de relever que l'ascension sociale de sa propre famille est attribuée à un effort personnel et non pas à une éventuelle évolution de la conjoncture socio-économique en Suisse. «*Y a des Italiens qui ne s'habituent jamais, ils n'ont pas réussi à atteindre ce qu'ils voulaient, parce qu'ils n'ont pas la capacité, la volonté*» (jeune fille de deuxième génération). De plus, et c'est assez fréquent, les personnes appartenant à la deuxième tendance estiment qu'il existe deux catégories distinctes d'immigrés dont l'une a su «*se faire une place*» contrairement à l'autre. Cette interprétation suit une logique méritocratique fortement valorisée dans les sociétés industrielles.

En insistant sur le caractère individuel de la réussite, on en vient à valoriser l'image de soi, de sa propre famille et de sa catégorie sociale d'appartenance, indépendamment du fait que l'effort ait été fourni par la personne qui s'exprime ou par un membre de la famille restreinte.

5.3.2 *La sous-catégorie fondée sur le critère de l'intégration*

La création de sous-groupes ou de sous-catégories jugées comme plus adaptées aux situations des individus apparaît encore plus explicitement lorsqu'intervient la variable «intégration» en tant que facteur de classification. De manière générale, les Abruzzais à Neuchâtel définissent l'intégration par l'intensité des fréquentations avec des Suisses, par la pratique ou tout au moins la connaissance

de la langue française et par une certaine perméabilité aux valeurs, aux normes sociales et à la «mentalité»¹⁹ suisses. En voici une définition : «*Etre intégré, c'est pouvoir aller avec n'importe quelle nationalité, surtout la suisse, puisqu'on y est (...). Ils (les parents) vont avec tout le monde, on invite des Suisses parce que mon père s'entend bien avec des Suisses ou bien des Italiens. Ils (les parents) n'ont jamais dit les Suisses on en veut pas*» (jeune fille de deuxième génération).

Ce type de propos laisse entendre qu'il existe une différence entre les immigrés tenus pour intégrés à la société neuchâteloise et ceux qui le sont moins. Dans ce contexte, la notion d'immigré est associée à un statut «marginal» et à des personnes ou à des familles qui semblent être relativement exclues de la vie sociale. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de décrire leur famille, les jeunes hésitent à utiliser les termes d'émigré ou d'immigré et donnent des réponses du type : «*Une famille émigrée, je peux pas dire vraiment ça, parce que j'en connais et je trouve que c'est pas vraiment ça. Bien sûr ils [les parents] ont le style italien, c'est normal ils ont quand même vécu là-bas, c'est entre le suisse et l'italien. (...) Mes parents ils sont très bien intégrés, on est tous très bien intégrés. On est toujours italiens mais on est peut-être un peu suisses, parce que depuis le temps qu'on est ici, c'est pas des émigrés qui ont encore leur mentalité italienne, qui veulent voir que des Italiens, pas du tout*

On s'aperçoit que, de manière subtile, les interviewés tracent une limite entre la catégorie à laquelle ils estiment appartenir, qui fait la part belle à l'intégration et aux relations interculturelles et une autre catégorie d'immigrés qui selon eux n'a ni leur statut ni la volonté de s'intégrer. «*Les [les immigrés non intégrés] peuvent pas créer une Italie en Suisse, ils doivent accepter qu'ils sont en Suisse, ils doivent essayer de s'intégrer*» (jeune fille de deuxième génération).

De même que pour le critère socio-économique ou social, la différenciation se rapporte au niveau individuel ou meso social (la famille), dans la mesure où par exemple le pronom «*nous*» employé dans ce contexte désigne la famille. Le fait de participer à des manifestations locales, d'avoir «*un peu la même culture*» que la population autochtone est attribué à toute la famille. L'ascension à un niveau social plus élevé ou le sentiment d'être mieux intégré à Neuchâtel sont les conséquences positives d'efforts personnels : les siens ou ceux des

¹⁹ Mentalité qui dans le langage courant peut être définie comme : «*un état d'esprit, une façon de voir reposant sur des principes; façons de voir associées automatiquement à des moeurs observées dans des comportements [...]. Intuitivement on relie ensemble d'une part les comportements, d'autre part les principes sur lesquels semblent reposer les actions*» (Muchielli 1986, 23).

membres de sa famille. «*Ça dépend quand même du caractère de la personne, si elle veut arriver elle arrive; mon père a préféré essayer ailleurs, je trouve qu'il faut du courage quand même*» (jeune fille de deuxième génération). L'idée d'effort se manifeste ainsi par l'utilisation de termes comme «*la volonté*», «*le courage*» et donne une justification au fait d'appartenir à une catégorie jugée comme privilégiée : celle des immigrés intégrés, ou mieux encore celle des Italiens à Neuchâtel²⁰. Ce sont les jeunes en particulier qui insistent que leurs parents ont fait un effort pour s'intégrer et qu'ils méritent par conséquent plus d'estime de la part des Suisses que les étrangers qui ne l'auraient pas fourni.

5.3.3 La sous-catégorie fondée sur le critère de l'ancienneté de l'immigration italienne

Les immigrés d'origine italienne sont plus anciennement installés dans le canton de Neuchâtel que ceux qui proviennent par exemple du Portugal ou de l'ex-Yougoslavie. Le troisième argument auquel font appel nos interlocuteurs pour réfuter l'attribution de l'étiquette d'immigré dépasse le niveau individuel ou familial; il est lié à l'ancienneté et à la durée d'immigration de leur communauté d'origine à Neuchâtel. Le facteur temps, dans sa durée réelle mais aussi de par son caractère symbolique, revêt une importance particulièrement élevée dans la problématique migratoire : les relations entre groupes sont, entre autres éléments, influencées par la durée de cohabitation des différentes communautés sur un territoire; d'un point de vue légal, on tient compte de la durée d'établissement dans une commune suisse pour accorder la nationalité suisse et le droit de vote au niveau communal et ainsi de suite.

Pour les interviewés la variable temporelle fonde plus d'une argumentation, toutes en rapport avec le niveau collectif. Tout d'abord, être là depuis longtemps et le vivre au travers d'une histoire migratoire collective donne le sentiment d'avoir, à juste titre d'ailleurs, contribué au développement de la région. Ensuite, adopter la durée comme critère différentiateur permet de construire une hiérarchie des populations immigrées en fonction de leur temps d'immigration et partant de leur acceptation par la population suisse. Habilement, on laisse le soin au national – donc à celui qui dicte la norme, qui dit la vérité – de classer les différentes catégories d'immigrés (ou d'étrangers) sur les niveaux de l'échelle migratoire. «*L'étranger, c'est pas un étranger, surtout certains étrangers : les Italiens, les Espagnols. Plutôt, surtout les Italiens. Portugais, il y en a un peu plus maintenant. Ça, ils (les Suisses) les sentent encore plus comme étrangers.*

20 Est symptomatique de cette façon de penser, le changement de nom du COEMIT (Comité des Emigrés Italiens) en COMITES (Comité des Italiens à l'Etranger) advenu en 1985.

Mais comme moi et les autres c'est presque comme des Suisses (...) c'est parce que ça fait longtemps qu'on est là» (jeune homme de deuxième génération).

«*Moi et les autres*» ainsi que l'utilisation du pronom «*on*» désignent une nationalité et englobent, ici, tous les Italiens à Neuchâtel, voire en Suisse. Ils dénotent aussi une position de force de la catégorie, qui ne demande ni à être précisée dans ses contours et dans son contenu, ni à justifier les critères sur lesquels elle se fonde. A partir de cette catégorie qui s'exprime sur le mode de l'allant de soi, s'établit une hiérarchie entre les différentes communautés anciennement établies et celles qui arrivent sur le territoire. Les Italiens, pionniers en matière d'immigration, se voient accorder une place privilégiée dans cette hiérarchie, très proche des Suisses parce que *ça fait longtemps qu'ils sont là*.

Tous les interviewés attirent notre attention sur le fait que le racisme vise actuellement les nouveaux arrivés et non plus les Italiens : «*C'est les Portugais qui sont dans notre situation maintenant, les Italiens ils émigrent plus en Suisse, c'est fini. Ça va pas dans leur pays et ils viennent ici et on les traite mal. Je trouve dommage, même les Italiens ils le font, ils oublient un peu trop facilement (...) Nous on devrait déjà se taire en tant qu'émigrés, les Italiens devraient pas juger mal parce qu'en fin de compte c'est pas non plus leur pays*

» (jeune fille de deuxième génération).

Cet extrait d'entretien, en plus d'illustrer le développement qui précède, montre que des stratégies différentes – pas forcément conscientes – peuvent cohabiter dans une même argumentation. Cette jeune fille insiste sur le fait que les Italiens ne peuvent pas partager la même catégorie que les nouveaux immigrés; mais en même temps, elle témoigne d'une certaine solidarité envers ces derniers et enfin, malgré la relativement bonne intégration des Italiens en Suisse, elle dénonce le statut minoritaire et précaire de l'étranger, quel qu'il soit. Le fait de s'expliquer ainsi met en évidence les différents points de vue qu'une personne adopte selon le contexte thématique développé au cours de l'interaction verbale. Que la catégorie à laquelle on dit appartenir comprenne les immigrés les plus favorisés économiquement, les mieux intégrés ou ceux qui ont le passeport italien elle est toujours élaborée de manière à exclure les caractères négatifs et conjointement à valoriser les critères qui permettent de la délimiter avec précision.

Les réponses données à la dénomination de deuxième génération mettent en lumières d'autres stratégies possibles.

6. La deuxième génération

Interroger les jeunes Abruzzais sur le concept de deuxième génération qui est lié à des enjeux politiques, permet de mieux comprendre comment cette population se situe par rapport à la société suisse.

Il s'agit tout d'abord de préciser que pour désigner les descendants des immigrés, on utilise le terme d'immigré de deuxième génération²¹, même lorsque leurs parents sont eux-mêmes fils d'immigrés et donc déjà désignés comme tels. L'utilisation du terme est relativement récente puisqu'elle entre officiellement dans le débat politique suisse en 1980 avec les rapports rédigés par la Commission fédérale sur les problèmes des étrangers (Bolzman et al., 1987). Il désigne une catégorie qui se veut à la fois très précise (deuxième génération) mais qui englobe dans les fait une population très hétérogène. Voyons ce que les membres présumés pensent de l'expression.

6.1 *L'inadéquation entre la définition et le vécu : «Ce n'est pas vraiment le mot qu'on pourrait dire, deuxième génération»*

L'analyse des entretiens nous montre que la plupart des fils ou des filles d'immigrés conteste le terme de deuxième génération d'immigrés (ou d'émigrés) et le considère comme stigmatisant. Les interviewés estiment faire l'objet d'une catégorisation sociale abusive et réductrice et se sentent étiquetés par l'emploi de ce concept car il ne décrit pas leurs réalités vécues. En effet, en dépit du fait que les filles ou les fils d'immigrés abruzzais à Neuchâtel savent que ce terme les désigne, tous s'accordent à dire que sa conceptualisation et son utilisation ne sont pas appropriées. «*Oui, tu dis nous les enfants qu'on est de la deuxième génération d'émigrés (...) c'est pas vraiment le mot qu'on pourrait dire deuxième génération, parce que nous on est jamais allés nulle part, on est pas émigrés. C'est faux de nous donner ce nom d'émigré, t'es né ici, t'as des papiers que t'es né ici, t'es pas émigré, t'as jamais migré*» (jeune fille de deuxième génération).

Selon ces derniers, les critères qui ont permis la formation de cette catégorie sociale sont tout d'abord la mobilité spatiale et ensuite par extrapolation l'origine étrangère. Ce sont eux qui opèrent en tant qu'éléments moteurs dans le processus de catégorisation sociale afin de classer ces jeunes dans la catégorie des immigrés.

21 «Par deuxième génération, il faut entendre les enfants nés en Suisse de parents étrangers ayant immigré, de même que les enfants entrés en Suisse dans le cadre du regroupement familial, dans la mesure où ils ont accompli dans notre pays la plus grande partie de leur scolarité» (CFE, 1980, 3).

La réfutation de l'appellation immigré de deuxième génération justifie par l'inadéquation entre un terme qui décrit une mobilité spatiale et un parcours de vie qui n'intègre pas l'expérience de la migration²². Pour dénoncer l'utilisation inappropriée de l'expression, les enfants des Abruzzais à Neuchâtel recourent à un constat d'ordre objectif : la naissance en Suisse, incontestable et formellement reconnue par des documents qui l'attestent. Leur venue au monde en Suisse, caractéristique qui par ailleurs les différencie de leurs parents, acquiert une valeur symbolique très forte. Elle permet de démontrer l'appartenance *de fait* à la société d'accueil et de prouver que cette formule censée les désigner est inadéquate. «*On est né ici, c'est nos parents qui le sont, ils nous mettent dans le même tas parce qu'on est né de familles immigrées*» (jeune fille de deuxième génération).

C'est pourquoi, lorsque les individus perçoivent un décalage entre la catégorie officielle et leurs sentiments d'appartenance, de même que lorsqu'ils ressentent l'existence potentielle d'enjeux liés à leur identité ou à leur reconnaissance sociale, ils mettent en place des stratégies en vue de sauvegarder une image d'eux-mêmes positive. Ils changent la hiérarchie des critères ordinairement utilisés pour construire la catégorie, en les réordonnant selon le point de vue jugé le plus pertinent dans la situation. C'est pourquoi, l'argumentation à laquelle ils font recours pour justifier leur refus d'être stigmatisés se construit sur la base de leur expérience et de leur vécu en Suisse. Dans ce contexte, la naissance en Suisse est un argument qu'ils mettent au premier plan alors que l'origine étrangère est présentée comme un caractère secondaire. On peut, à ce propos, relever dans l'extrait repris ici, l'utilisation du mot *tas* pour parler de la catégorie immigrée. Loin de valoriser cette population, elle est désignée comme un ensemble de choses pêle-mêle qui n'a pas de forme particulière.

6.2 *La différence comme parade à l'invisibilité sociale*

Les filles ou les fils d'immigrés, jeunes ou moins jeunes, perçoivent très clairement l'axe principal généralement utilisé afin de construire la catégorie de deuxième génération : la différence. Comme l'explique ce jeune homme, «*il faut répondre à des questions sur la différence alors que cette différence n'est jamais présente dans mon esprit*» (jeune homme de deuxième génération).

Une première fonction de la différence est de rendre visible ce qui ne l'est pas ou plus, d'instituer une limite qui fait aller de soi l'existence de catégories distinctes. «Lorsque les critères de démarcation institués ne permettent plus de

22 Il est toutefois à noter que sont comprises dans notre population trois familles (avec sept enfants en tout) qui ont vécu l'expérience du retour et qui sont revenues à Neuchâtel, mais qui ne considèrent pas cela comme une réelle migration.

départager clairement l'autochtone de l'étranger, comme c'est le cas chez les jeunes issus de la migration, la gestion institutionnelle prend le relais» (Bolzman et al., 1987). Ce constat recoupe les propos de nos interviewés, (non seulement celles dites de deuxième génération) qui font remarquer que les critères ethniques d'identification sont de moins en moins repérables. La visibilité – mais aussi le repérage visuel – des individus appartenant à la deuxième génération d'Italiens à Neuchâtel ne leur semble dès lors plus aussi évidente, sauf dans les cas où «l'italianité» est volontairement exhibée. Il apparaît ainsi de plus en plus difficile de les distinguer de leurs contemporains autochtones. «*Moi, les jeunes, je (ne) les distingue plus entre les Suisses et les Italiens, avant on les voyait dans la rue, maintenant, on les voit plus (...) il y avait un type italien*» (homme de première génération).

On peut cependant s'interroger sur la portée de cet argument dans la mesure où l'on observe dans certains milieux la volonté pour certains jeunes de se particulariser en mettant en valeur un «look italien». Il y aurait lieu d'étudier les différentes stratégies de présentation de soi des jeunes Italiens en Suisse, liées aux signes distinctifs extérieurs, comme l'habillement par exemple. Si, comme nous le pensons, les discours sur soi, la présentation de soi changent en fonction du contexte, il ne serait pas étonnant de voir ces mêmes individus exhiber «leurs différences» dans d'autres situations. En effet, nous avons pu observer que les divergences ou particularités sont mises en valeur lorsqu'elles sont jugées positives ou lorsque l'individu choisit d'en tenir compte et de les exploiter. Par exemple, l'éducation à laquelle on accorde une valence supérieure chez les Italiens est considérée comme une différence qu'il vaut la peine de valoriser dans certains cas.

6.3 *La différence et sa fonction de discrimination sociale*

Au fait que les critères objectifs d'identification différentielle ne sont plus jugés efficaces par les jeunes Abruzzais, s'ajoute celui qu'ils ne se sentent pas foncièrement différents de leurs amis suisses puisqu'ils participent de la même manière aux activités et au développement de la communauté neuchâteloise. «*On a vécu ici, on fait les écoles ici, on est pas vraiment différent des autres, puisqu'on fait tout comme eux on est pas différent*» (jeune fille de deuxième génération). Ils refusent par conséquent d'être relégués dans une catégorie à part.

Comme l'affirme Bolzman, «un traitement différencié aura pour but d'assurer une forme de reproduction de l'altérité ou au contraire de faire disparaître la pertinence sociale de la dénomination de la catégorie avec un objet assimilationniste» (Bolzman et al., 1987). En insistant sur les différences qui existent

entre les enfants d'immigrés et leurs contemporains suisses, on laisse ouvert le champ à une distinction sociale qui risque de mener à une exclusion de la vie sociale. La plupart de nos répondants en est très consciente : «*Parce qu'ils ont envie de séparer les Suisses des étrangers parce que nous on a quand même une nationalité pas suisse, alors ils disent c'est des immigrés parce qu'on est pas suisses et ils veulent quand même faire cette petite différence*» (jeune fille de deuxième génération). Et Tajfel semble ajouter : «Exagérer les différences entre les catégories a pour fonction, entre autres, quand cela est nécessaire ou important de permettre une meilleure discrimination» (Tajfel, 1972, 279).

De plus, il y a lieu d'attirer l'attention sur le fait que dans ce contexte thématique du discours – alors que l'on aborde le thème de la pertinence du concept d'immigré de deuxième génération – la différence est perçue négativement. Etre différent est associé à étranger, autre, non conforme, importun. La différence apparaît par conséquent comme un vecteur d'exclusion et de discrimination et non pas comme une éventuelle source d'enrichissement mutuel. «*Moi je me sens pas étrangère, pas vraiment immigrée car il n'y a pas de barrages, j'ai pas de complexes d'infériorité*» (jeune fille de deuxième génération).

En résumé, pour les jeunes d'origine italienne, l'expression immigré de deuxième génération a peu d'utilité pour décrire ou reconnaître une population, elle devient le moyen de viser l'étranger et de stigmatiser la catégorie ainsi créée. «*Qu'on me mette cette étiquette de migrant ça me rend dingue*» (jeune fille de deuxième génération).

6.4 *Pour qu'il y ait différence, il faut une frontière*

La différence est le critère prévalent dans la construction des catégories du «Moi» et de «l'Autre». Les stratégies adoptées visent par conséquent à manipuler ce critère de sorte à proposer une image de soi acceptable; en fonction de l'enjeu du moment, elles font intervenir la différence comme une attribution négative ou au contraire comme une caractéristique positive. On constate toutefois que la notion de différence qui est utilisée ici reprend à son compte dans les grandes lignes le discours dominant sur les étrangers et sur leurs supposées différences culturelles, sur lesquelles se construisent également les principaux arguments des discours xénophobes, racistes, sexistes, etc.

En effet, pour notre population, ne pas être différent signifie être inséré dans le tissu régional, suivre les processus scolaires ainsi que professionnels classiques et vivre dans le même contexte social, économique et politique que leurs amis suisses. Ils estiment remplir les mêmes devoirs et par conséquent

pouvoir bénéficier des mêmes droits que leurs contemporains suisses, par exemple en ce qui concerne le droit de vote et d'éligibilité. La différence leur apparaît dès lors artificielle, créée de toutes pièces et non plus réellement justifiée.

L'emploi de la catégorie de deuxième génération au niveau officiel et institutionnel revient à tracer une frontière nette entre des populations qui, pourtant vivent des réalités semblables. Cela a comme conséquence de rendre objectif – au sens d'objectiver – l'existence de catégories distinctes auxquelles on attribue des caractéristiques que l'on va qualifier de typiques.

La création de catégories, de frontières, de noms utilisés aux fins de distinguer les étrangers des nationaux relève bien des mécanismes développés dans la théorie avancée depuis longtemps par Fredrik Barth (1969). Cette dernière postule que les frontières entre les groupes préexistent aux différences qui sont censées les distinguer. En d'autres mots, ce que l'on fait généralement c'est de tracer les contours et ensuite d'y ajouter des couleurs et non pas, comme on le croit souvent, de marquer au crayon noir la frontière entre des taches colorées.

On peut conclure sur ce point en disant que les individus sont conscients du caractère construit des catégories (peut-être parce que le terme n'est pas encore assez ancien), et de l'instrumentalisation de la différence, tout en y faisant usage pour se dire et dire les autres, en manipulant les critères destinées à construire les catégories et à instituer les différences.

6.5 La revendication d'autres apparténances

«Le jeu des différences» n'est pas la seule parade à la désignation en terme de deuxième génération. Se sentant appartenir à plusieurs groupes sociaux (groupes nationaux, de pairs, professionnels, de loisirs ...), les personnes interviewées refusent de se voir attribuer une étiquette qui les cantonnerait dans une catégorie unique. Ils revendentiquent donc l'attachement à des groupes divers, hors de toute référence à la migration.

C'est ainsi qu'une autre stratégie pour échapper à une possible stigmatisation consiste, notamment pour les plus jeunes, à prôner leur appartenance à une catégorie plus large : «*celles des jeunes*» sans distinction de nationalité. Dans ce contexte, le pronom «*nous*» ne se réfère plus à un groupe national ou à un noyau familial mais devient le signe d'une identification à une génération entière. «*Ça serait dommage de nous mettre dans une catégorie, ça serait plutôt des jeunes et c'est tout*» (jeune fille de deuxième génération). Les jeunes sont alors considérés comme une catégorie neutre, qui ne présente à leurs yeux pas de marques négatives.

L'appartenance commune à une catégorie supra-ordonnée ou l'appartenance multiple (stratégie que nous avons également repérée) affaiblit le jeu du processus de catégorisation. Par conséquent, les stratégies mises en place par les individus en vue de gérer plusieurs systèmes culturels et de revendiquer des attaches plurielles à des groupes sociaux diminuent d'autant l'effet catégoriel stigmatisant.

Enfin, nous pensons que si ces jeunes adultes avaient coutume de partager des activités politiques en vue de défendre des intérêts liés à leur propre statut ou de faire connaître ce qu'ils estiment être leurs singularités culturelles, ils revendiqueraient probablement avec plus de véhémence une appartenance à la catégorie des immigrés de deuxième génération²³. Comme le rappelle Pierre Bourdieu et d'autres sociologues, dans certaines situations, les groupes ou les individus s'approprient les étiquettes ou stigmates qu'on leur attribue et en font des boucliers ou des lances pour faire valoir des droits ou des privilèges particuliers correspondant, le cas échéant, à leur étiquette (Bourdieu, 1984). En effet, dans les milieux de l'immigration, notamment au sein des débats politisés, l'expression deuxième génération est répandue et souvent utilisée à cette fin.

7. Conclusion

En réponse au phénomène de catégorisation sociale, les individus adoptent différentes stratégies pour affirmer leur identité multiple, pour revendiquer une appartenance groupale plurielle et pour gérer les enjeux sociaux liés à leur situation d'immigré. On a démontré que les stratégies adoptées en réponse au phénomène de la catégorisation dépendent du «*contexte thématique du discours*» dont les éléments déterminants sont : la situation imaginaire inscrite dans l'interaction verbale; les acteurs supposés (individus, institutions, etc.); la place que le locuteur estime occuper dans cette situation et les différentes catégories nominales.

Ces éléments concourent à définir un *enjeu* qui se présente à l'individu comme un défi identitaire, auquel il répond en adoptant des stratégies. Pour ce faire, il manipule les définitions, les représentations (stéréotypées ou moins) et les jugements de valeur liés aux termes immigrés ou immigrés de deuxième génération de sorte à ce qu'ils correspondent à la définition de lui jugée adéquate dans le contexte thématique du discours en question.

23 On se rappelle des manifestations des années nonante en France. Les jeunes scandaient les slogans du type : «Nous sommes tous deuxième génération (...)»

Les familles qui réagissent le plus fortement à la catégorisation en terme d'immigré sont celles qui expriment le désir de vivre agréablement en Suisse et de s'y «intégrer», alors que celles qui envisagent de «retourner au pays» sont moins sensibles à ces questions. En résumé, s'il y a une volonté d'insertion dans le tissu social régional où sont utilisés les termes en question, la désignation d'individus ou de groupes par des termes stigmatisants devient importante. On cherche dès lors à éviter l'étiquetage car être identifié comme membre d'une seule catégorie équivaut à réduire toute la diversité d'une personne à un seul élément, par exemple l'origine étrangère, qui n'est pas toujours le plus pertinent. Afin de se soustraire au phénomène de la désignation qui considérée comme abusive, les individus réinterprètent la catégorie à laquelle ils estiment appartenir. Ils créent des sous-catégories sur la base de critères jugés péjoratifs et démontrent ne pas en faire partie. De cette manière, ils parviennent à s'identifier aux Italiens à Neuchâtel sans subir la stigmatisation liée à une perception négative de l'immigré. En effet, la stratégie identitaire la plus développée est celle qui permet de maintenir une cohérence intra-individuelle en mettant en valeur un parcours personnel, une appartenance nationale et culturelle multiple. Les Abruzzais vivant à Neuchâtel refusent d'être catégorisés en bloc et démontrent vouloir vivre en Suisse, tout en maintenant des liens avec leur pays et leur culture d'origine.

Quant au terme d'immigré de deuxième génération, il ne fait pas office de référent identitaire pour les individus qu'il désigne; concrètement, les personnes interrogées à Neuchâtel ne trouvent pas matière à exprimer leur identité en usant de cette expression. Tout d'abord, elles estiment que la terminologie employée ne dépeint ni leurs expériences passées ni leur vie quotidienne. Ensuite, le fait de rendre socialement visibles des différences en créant une catégorie à leurs yeux artificielle est perçu comme une distinction négative visant à la discrimination sociale. Ce d'autant plus qu'il est difficile pour les concernés de s'identifier à une catégorie qui n'est, de fait, pas homogène. Dans la formation d'une catégorie sociale, les similitudes et les différences sont amplifiées, et soumises à un processus de simplification; c'est pourquoi, les individus refusent de se voir attribuer l'étiquette d'immigré de deuxième génération qui contribue à gommer leurs spécificités personnelles et leur revendication d'appartenir à plusieurs groupes sociaux.

Enfin, que les réactions soient virulentes ou plus nuancées, elles montrent que la population interviewée a conscience des enjeux sociaux que cachent certaines dénominations, comme le «problème de l'intégration des étrangers» en Suisse, la constitution des frontières entre groupes, en particulier entre minorité et majorité, et l'importance de la notion de différence. Cependant, cette dernière n'est pas rejetée en soi, elle est perçue comme négative quand

elle est attachée à des catégories connotées négativement; au contraire, elle est vue d'un bon œil dès lors qu'elle permet de valoriser des caractéristiques positives.

En conclusion, on peut dire que les différentes stratégies adoptées traduisent d'une part l'ambivalence d'appartenir à la catégorie des immigrés et d'autre part la relation qui existe entre la dynamique identitaire individuelle et les interactions sociales de l'autre. Les stratégies développées reprennent les critères imposés par le contexte et sont retravaillés afin que la définition pour autrui corresponde à la définition pour soi. Les représentations les plus utilisées sont celles qui attachent l'immigré au travail, le comparent au national et l'évaluent en fonction du critère d'intégration. On pourrait résumer à l'aide de ces caractéristiques la conception générale que l'on a des immigrés en Suisse : un individu qui se définit par le travail et par son origine non nationale et dont on peut mesurer son rapport à la société en évaluant son intégration. Si l'adéquation immigré = travailleur et l'opposition national/non national se retrouvent dans les discours des individus, c'est parce que ces catégories laissent transparaître les enjeux qui touchent à des question d'ordre décisionnel et organisationnel et qui investissent tous les niveaux et les domaines de la vie sociale. C'est ainsi que l'imaginaire social se reflète dans les représentations que manipulent les individus pour parler d'eux, même si à l'heure actuelle ces représentations vivent une crise importante. Pourra-t-on encore longtemps définir l'immigration par rapport au travail alors que de nombreux immigrés sont à la retraite et leurs enfants, peuvent se trouver sans emploi ? comment parler de l'opposition national/non national comme critère principal de distinction entre autochtones et immigrés alors qu'un certain nombre de personnes font appel à la naturalisation et que vont s'ouvrir – qui sait – les portes de l'Europe ? Cette tension qui traverse l'imaginaire social établi se traduit au niveau individuel par une perception toujours plus accrue de la multiplicité des enjeux liés à la catégorisation et s'actualise par des stratégies identitaires toujours plus complexes, que l'on n'a pas fini d'étudier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allemann-Ghionda, Cristina et Giovanna Meyer Sabino (1992), *Donne Italiane in Svizzera*, Locarno : Armando Dado Editore.
- Barth, Fredrik (1969), *Ethnic Groups and Boundaries : the Social Organisation of Culture Difference*, Bergen, Oslo : Universitets-forlaget; London : George Allen & Unwin.
- Bolzman, Claudio; Rosita Fibbi et Carlos Garcia (1987), La deuxième génération d'immigrés en Suisse : catégorie ou acteur social, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol 3, N° 1-2, 1-3 trimestre.
- Berger, Peter et Thomas Luckmann (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris : Meridiens Klincksieck.

- Bourdieu, Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Paris : Les Editions de minuit.
- Bourdieu, Pierre (1982), *Leçon sur la leçon*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Commission Fédérale des Etrangers (1980), Berne.
- Commission Fédérale des Etrangers (1996), *Esquisse pour un concept d'intégration*, Berne.
- Di Nicola, Giulia Paola et Bernard Py (1993), *Alterità al quotidiano, Migrazioni Abruzzo-Neuchâtel*, - Teramo : Collana del Dipartimento di Teoria dei sistemi e delle Organizzazioni.
- De Rudder, Véronique (1997), Quelques problèmes épistémologiques liés aux définitions des populations immigrantes et de leur descendance, in : *Jeunes issus de l'immigration*, Paris : L'harmattan, pp. 17–43.
- Doise, Wilhelm (1984), Les relations entre groupes in : Moscovici Serge (Ed), *Psychologie sociale*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 253–274.
- Dubar, Claude (1991), *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin.
- Dubey, Monique (1993), La casa : oggetto reale e simbolico del discorso, in : Giulia Paola Di Nicola e Bernard Py, *Alterità al quotidiano, Migrazioni Abruzzo-Neuchâtel*, - Teramo : Collana del Dipartimento di Teoria dei sistemi e delle Organizzazioni, pp. 179 198.
- Elias Norbert et John L. Scotson ([1965],1997), *Logiques de l'exclusion*, Paris : Fayard.
- Fradin, Bernard; Louis Quéré et Jean Widmer (Eds), (1994), *L'enquête sur les catégories*, Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociale, «Raisons pratiques» 5.
- Garcia, Carlos; Rosita Fibbi et Claudio Bolzman (1986), Crédit, légitimation et sens des catégories de l'altérité, *Revue Suisse de Sociologie*, n. 1, pp. 231–246.
- Goffman, Erving (1975), *Stigmate*, Paris : Les Editions de minuit.
- Kastersztein, J. (1990), Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités, in : Camilleri Carmel et alii, *Stratégies identitaires*, Paris : PUF.
- Lenoir, Rémi (1989), «Objet sociologique et problème social», in Champagne P. et alii., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Bordas Dunod, pp. 53–100.
- Martiniello, Marco et Marc Poncelet (1993), *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*, Bruxelles : De Boeck Université.
- Muchielli, Alex (1986), *L'identité*, Paris : PUF.
- Oriol, Michel (1985), *L'ordre des identités*, Revue européenne des Migrations Internationales, Vol 1, Nº 2, décembre.
- Poglia Miletì, Francesca (à paraître), Classification et dénomination des migrants : les réponses identitaires des Mexicains du Colorado, *Les migrations à l'aube du troisième millénaire*, Neuchâtel : Actes du Colloque Cluse.
- Poglia Miletì, Francesca (1999), Young People of Foreign Origin Born in Switzerland : Between Invisibility and Diversity, in : John Wrench, Andrea Rea and Nouria Ouali (Ed.), *Migrants, Ethnic Minorities and the Labour Market*, MacMillan.
- Poglia, Francesca (1997), *Impact des processus d'attribution sociale sur la construction des identités ethniques : une comparaison entre Italiens à Neuchâtel et Mexicains au Colorado*, Rapport final, bourse FNRS, Neuchâtel.
- Poglia, Francesca (1993), Il concetto di immigrato : referente di identità e sfida sociale, in : Giulia Paola Di Nicola e Bernard Py, *Alterità al quotidiano, Migrazioni Abruzzo-Neuchâtel*, - Teramo : Collana del Dipartimento di Teoria dei sistemi e delle Organizzazioni, pp. 199–223.
- Sayad, Abdelmalek (1991), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck : Bruxelles.
- Sayad, Abdelmalek (1982), *Eléments pour une sociologie de l'immigration*, Institut de sciences politiques : Lausanne.

Taboada Leonetti, Isabelle (1990), Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue, in : Camilleri Carmel et alii, *Stratégies identitaires*, Paris : PUF.

Tajfel, Henri (1972), La catégorisation sociale, in : Serge Moscovici (Ed.), *Introduction à la psychologie sociale*, Vol I, Paris : Larousse.

Adresse de l'auteur :

Francesca Poglia Miletí

Université de Neuchâtel

Institut de Sociologie et de Science Politique

Pierre-à-Mazel 7

CH-2000 Neuchâtel

